

Réf: Dossier 230871

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « INSTITUT DE LANGUES ET D' ACTIONS
CULTURELLES » en abrégé « ILAC »

Siège Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
LOT 12, Lot 18, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 27/06/2023 , et enregistrés au CEPICI le 05/07/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « INSTITUT DE LANGUES ET D'
ACTIONS CULTURELLES » en abrégé « ILAC »

Objet : - FORMATION LINGUISTIQUE ;
- RENFORCEMENT DE CAPACITES LINGUISTIQUES
;
- ACTIONS CULTURELLES ;
- SERVICES ET PRESTATION DIVERS. Et pour la réalisation de l'objet social : - l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Cocody, ABIDJAN COCODY ANGRE
LOT 12, Lot 18, Ilot 00

Dirigeant(s) M KOUASSI N'GUESSAN FULGENCE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B12-04055 du 14/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51463/GTCA/RC/2023 du 14/07/2023

